

# LE V<sup>me</sup> COLLOQUE D'ORNITHOLOGIE

## INTERREGIONAL A LYON

LE 31 OCTOBRE 1965

par J. FOUARGE

Le V<sup>me</sup> Colloque d'Ornithologie Interrégional s'est tenu le 31 octobre 1965 à la Faculté des Sciences de Lyon. L'organisation en était confiée au Centre Ornithologique Rhône-Alpes. Près de cent cinquante ornithologues de France, de Suisse et de Belgique participèrent aux travaux consacrés au thème de la protection des oiseaux et de leurs milieux.

Les organismes suivants étaient représentés au Colloque : Association départementale des Sociétés scientifiques de Saône et Loire, Aves a.s.b.l., Centre d'Etudes Ornithologiques de Bourgogne, Centre Ornithologique de Rennes, Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Centrale Ornithologique Romande, Groupe des Jeunes Naturalistes de Rougemont, Société d'Etude et de Protection de la Nature dans le Massif Central, Société d'Histoire naturelle du Centre, Société des Sciences naturelles de Saint-Etienne.

Le Colloque est ouvert par M. WAUTHIER, Professeur de Zoologie générale à la Faculté des Sciences de Lyon. Dans son discours d'introduction aussi clair que concis, Monsieur le Professeur WAUTHIER démontra aisément que dans ses contacts avec la Nature, l'Homme montrait une incapacité chronique navrante.

Les exposés de M. BOURNAUD (Une centrale-information) et P. LEBRETON (Une exposition rapaces) allaient inaugurer la **création de Centrales**, par l'établissement d'une Centrale Presse-Protection Interrégionale chargée de recueillir (avec l'aide d'une organisation à l'échelon régional ou local) toutes informations utiles, de les traiter et de les relancer dans les voies désirées. Dans le même ordre d'idées, sont créées des Centrales-Presse régionales, une Centrale-Photos-protection Interrégionale, une Exposition-Rapaces et une Centrale-Hérons. M. BROSELIN exposa les problèmes posés par la protection des Hérons, le but initial étant de convaincre les autorités (Eaux et Forêts) et les associations de pêcheurs que les facteurs limitant la quantité de poisson résident dans la quantité de nourriture dont ils disposent et aussi dans le degré de pollution des eaux qu'ils habitent. La prédation intervenant pour une part infiniment négligeable ne peut être considérée comme un facteur de raréfaction du poisson.

J. BLONDEL parla du Bureau International de Recherches sur la Sauvagine et du projet MAR. Il rappela que le B.I.R.S., section du C.I.P.O., avait pour mission le dénombrement et le baguement des anatidés, limicoles et oies, les données sur ces oiseaux étant très réduites, principalement en Europe méridionale. Il rappela le rôle du BIRS dans la conservation (conseils aux Etats sur les périodes de chasse, les espèces à protéger et la constitution de réserves). Quant au **projet MAR**, émanant de l'U.I.C.N., du C.I.P.O. et du B.I.R.S., on sait qu'il vise à la sauvegarde et à la restauration des milieux humides d'Europe et d'Afrique du Nord. Trois étapes étaient prévues dont les deux premières sont à présent réalisées : en 1962, une conférence s'est tenue aux SAINTES MARIES DE LA

MER ; l'édification d'une liste des zones à protéger a suivi, et il reste maintenant l'étape la plus ardue : la réalisation, soit le classement des zones humides désignées par les gouvernements des pays intéressés.

Dans un exposé basé sur de multiples considérations d'ordre scientifique, F. SPITZ montra l'utilité de la création au sein du B.I.R.S. d'un **comité-limicoles** : les données écologiques sur les lieux de nidification; les étapes migratoires et les zones d'hivernage de ces oiseaux étant insuffisantes. L'orateur précise que le comité-limicoles procédera à des recensements hivernaux et à des travaux écologiques sur les étapes migratoires et les zones d'hivernage.

A. MAST présenta une série de diapositives sur la pratique de la pose de nichoirs à passereaux et de **bourses de nidification**. Celles-ci sont formées de branches (conifères de préférence) assemblés et disposés contre un tronc nu de façon à offrir un endroit propice à la pose d'un nid (voir photos). L'expérience des bourses de nidification se révèle très bénéfique dans les bois en futaie dépourvus de taillis. Les nidificateurs le plus fréquemment trouvés dans ces bourses sont le Coucou (*Cuculus canorus*), le Merle (*Turdus merula*), le Rougegorge (*Erithacus rubecula*), le Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), le Gobemouche gris (*Muscicapa striata*).

L'exposé de J. de la COMBLE était une belle preuve qu'en Saône-et-Loire, la protection est moins défendue encore qu'en d'autres lieux... C'est ainsi qu'il nous fut révélé que la Grue cendrée y était considérée comme un fin gibier, que le Bouvreuil, « terrible ébourgeonneur », était difficilement protégeable et que sa destruction serait toujours ardue à éviter. Le rapporteur émit aussi l'avis que si l'on voulait réussir à distraire de la liste des nuisibles certains rapaces, il ne fallait absolument pas commencer par proposer l'Autour et le Faucon pèlerin.

Cependant, d'après certains avis émis au cours du Colloque, la situation du **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) paraît aussi alarmante en France qu'en Belgique : on estime à 120-150 couples la population actuelle. Si on compare les étendues respectives des territoires français et belge, on voit que la densité en France n'est pas meilleure que celle de Wallonie avec ses 4 couples connus en 1965.

Heureusement, A. FORMON, parlant de la protection du Faucon pèlerin en Côte d'Or nous révèle qu'il est rayé de la liste des nuisibles(\*) et que l'heure de réclamer avec succès sa protection absolue semble proche, les arguments en faveur de cette protection n'étant plus contestables (alimentation — long rayon d'action — taux de reproduction faible — menace grave de disparition). A titre d'exemple, quatorze nids occupés et contrôlés en 1965 ont donné dix-huit œufs, onze jeunes éclos et dix jeunes envolés, soit moins d'un jeune en moyenne par nid occupé ! Toujours à propos du Faucon pèlerin, on nous informe d'un fait alarmant ; en Finlande, sur quatre cents sites régulièrement occupés il y a peu, il n'en resterait que six actuellement ! Ce côté révoltant vient de ce que l'on estime que la population de ce pays, migratrice, a été décimée principalement le long des côtes occidentales d'Europe (les oiseaux ont été tirés ou piégés comme le montrent les résultats des reprises d'oiseaux bagués).

L'exposé de B. CHABERT et J.L. REYMONET sur le **Marais des Echets** en 1965 paraîtra probablement dans la revue suisse « **Nos Oiseaux** » ; celui de B. SCHERRER sur le **Camp de la Golèze 1965** sera inséré dans le « **Jean-le-Blanc** » (Bulletin du C.E.O.B.) qui publiera aussi la communication de R. HAINARD,

frappante par son mélange de nostalgie et d'enthousiasme et qui mérite de longues méditations. Quant à l'article de P. GEROUDET « Savoir-vivre de l'Ornithologie de terrain », les lecteurs d'Aves ont pu récemment l'apprécier. Le compte rendu ci-dessus n'a d'autre objet que de donner une vue d'ensemble de ce Colloque Interrégional dont un compte rendu plus détaillé paraîtra dans un prochain numéro de « L'Homme et l'Oiseau », revue de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Nous y renvoyons le lecteur spécialement intéressé.

## R E S U M E

Etant entendu au départ que les participants étaient tous d'accord sur le principe même de la protection, le V<sup>m</sup>e Colloque d'Ornithologie Interrégional de Lyon fut avant tout une réunion de travail destinée à l'organisation pratique de la protection et notamment à la création de différentes centrales dont nous avons parlé.

- (\*) On peut dire qu'en France, il existe trois catégories : **les nuisibles** (oiseaux à détruire moyennant prime et pour lesquels les fabricants ou les marchands d'armes de chasse organisent des concours provoquant de véritables hécatombes), **les oiseaux protégés** (on sait la difficulté d'application pratique), et **une liste intermédiaire** par laquelle on fait d'habitude transiter les espèces que l'on veut distraire des « nuisibles » avant de les ajouter à la liste des oiseaux protégés.



Bourse de nidification. Vue extérieure.

Cliché aimablement communiqué par M. MAST (Jura) ; documentation offerte par la Vogelschutzwarte de Francfort/Main.



Jeune Coucou (*Cuculus canorus*) nourri par un mâle Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) ayant établi son nid dans une bourse de nidification.

Cliché aimablement communiqué par M. MAST (Jura) ; documentation offerte par la Vogelschutzwarte de Francfort/Main.